

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 12 MAI 2022

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 29

Votants : 31 (dont 2 procurations)

N° 5

**OBJET :**

**GROUPEMENT DE  
COMMANDES  
ACCORDS CADRES  
PRESTATIONS DE  
GEOMETRES EXPERTS  
ET TOPOGRAPHES**

**ACCORD-CADRE  
N°22WG044**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture  
le : 16 MAI 2022

Publiée ou notifiée  
le : 16 MAI 2022

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - C. BARDOT - J. KUCHNA - M. CHARASSE - N. COULANGE – M. MARIEN – N. CHAMOIX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE – M. MORGAND - B. AGUIAR – C. BENOIT, Vice-Présidents.

MM. R. LOPEZ - E. BARGE - P. SEROR – S. BAUD - O. ROYER – C. MAGNAUD – F. GONZALES - T. WIRTH – A. CORNE – JF. CHAUFFRIAS (à partir de la délibération n° 2) – JP. RAYMOND – C. DUMONT - S. MORIER-MIZOULE - S. BRUNO – C. BOUARD – P. BONNET – J. ALAMAZAN, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

M. Jean-Sébastien LALOY à Annie CORNE – Jean-Dominique BARRAUD à Michèle CHARASSE

Absents excusés :

Mmes et MM. F. SENNEPIN - JC. BRAT, Vice-Présidents.

MM. J. TERRACOL – F. SZYPULA – P. COLAS - T. LAPLACE – B. BAYLAUCQ – JM. BOUREL – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON – V. TRIBOULET – R. DEJEAN – J. BLETTERY – E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres

Secrétaire : Mme Charlotte BENOIT, Conseillère Communautaire.

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les statuts de Vichy Communauté,

**Vu** le Code de la Commande Publique,

**Vu** la délibération n° 3 du Conseil Communautaire en date du 3 décembre 2020 portant délégation au Bureau communautaire pour autoriser la signature des groupements de commandes, et à décider la conclusion des marchés publics et accords-cadres d'un montant supérieur aux seuils européens, ainsi que de prendre toute décision concernant leurs avenants,

**Vu** la délibération n° 7 du Bureau Communautaire en date du 8 octobre 2020 approuvant la convention constitutive de groupement de commandes conclue entre Vichy Communauté et la ville de Vichy, coordonnateurs, et les communes membres souhaitant y adhérer en vue de la passation de marchés publics de travaux, de prestations de services ou de prestations intellectuelles,

**Vu** la procédure d'appel d'offres lancée au BOAMP le 6 mars 2022 pour la passation d'un accord-cadre de prestations de géomètres experts et topographes en groupement de commandes avec Vichy Communauté, et les communes de Vichy et Cusset, pour une durée de 1 an reconductible de manière tacite 2 fois par période de 1 an, avec une date limite de remise des offres fixée au 6 avril 2022, et décomposé comme suit :

- Lot 1 : prestations de géomètres expert, bornage, arpentage, déclaration préalable et division de volumes avec fourniture de plans associés,
- Lot 2 : Prestations de géomètres - implantation, déclaration préalable et division de volumes,
- Lot 3 : Prestations de géomètres-topographes - levés topographiques, géo-détection, marquage de réseaux et fourniture de plans associés,

**Vu** la décision de la commission d'appel d'offres des 15 avril 2022 et 12 mai 2022 d'attribuer l'accord-cadre précité sur la base des critères de jugement des offres annoncés dans le règlement de la consultation, à savoir :

- Prix des prestations : 60 %,
- Valeur technique de l'offre appréciée notamment au vu du mémoire technique fourni par le candidat : 40 %,

**Propose** au Bureau Communautaire :

- D'attribuer l'accord-cadre n° 22WG044, conformément à la décision de la Commission d'appel d'offres aux entreprises suivantes :

- lot 1 : CABINET SERRE HUBERT TRUTTMANN MANGIN - 18 Avenue du lac d'Allier - 03200 VICHY, pour un montant estimatif annuel de 5 520.00 €HT,
- lot 2 : CABINET SERRE HUBERT TRUTTMANN MANGIN - 18 Avenue du lac d'Allier - 03200 VICHY, pour un montant estimatif annuel de 3 465.00 €HT,
- lot 3 : Société PARERA - ZI Buconis, 35 rue Motta di Livenza - 32600 L'ISLE JOURDAIN, pour un montant estimatif annuel de 41 230.00 €HT,

- D'autoriser le Président ou la Conseillère déléguée à la Commande Publique à signer les marchés correspondants et tous les documents nécessaires à leur bonne exécution,

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve les propositions susvisées,
- dit que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits ouverts à cet effet pour chaque collectivité sur le budget propre à chacune,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'agglomération Vichy Communauté, le 12 mai 2022.  
Les membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

  
**Signé numériquement par  
FRÉDÉRIC AGUILERA**  
DN : C=FR, O=Certinomis,  
OU=0002 433998903,  
CN=Certinomis - Easy CA  
Raison : J'ai approuvé ce document.  
Emplacement : A vichy  
Date : lundi 16 mai 2022 08:58:01

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 5 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 12 MAI 2022 -

Objet de l'acte : GROUPEMENT DE COMMANDES ACCORDS CADRE PRESTATIONS DE  
GEOMETRES EXPERTS ET TOPOGRAPHES - ACCORD-CADRE N°22WG044

.....  
Date de décision: 12/05/2022

Date de réception de l'accusé 16/05/2022

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 12MAI2022\_5

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220512-12MAI2022\_5-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .4

Commande Publique

Autres types de contrats

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : 5Delib\_grmpt\_AC\_Geometre\_Vumll vu SJ\_signé.pdf ( 99\_DE-003-  
200071363-20220512-12MAI2022\_5-DE-1-1\_1.pdf )